



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2022

-Approbation du Compte-rendu du 12 avril 2022-

***Mme le Maire présente le compte rendu et rappelle les grandes lignes du dernier conseil.
L'ensemble des élus présents valident le compte rendu à l'unanimité.***

-Secrétaire de séance : Sylvie LEBRET

1-Révision des tarifs de camping car park

La société camping car park préconise la révision des tarifs pour la saison 2022.

Au vu de l'augmentation des charges prévisibles cette année du fait du contexte international, Mme le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les tarifs de la manière suivante :

Anciens tarifs :

Période	Tarifs pour 24 h TTC
Basse saison : du 01/01 au 30/04 et du 01/11 au 31/12	9,90 €
Haute saison : du 01/05 au 31/10	12.10 €

Nouveaux tarifs proposés :

Période	Tarifs pour 24 h TTC
Basse saison : du 01/01 au 30/04 et du 01/11 au 31/12	10.56 €
Haute saison : du 01/05 au 31/10	12.56 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 15 mai 2022.

L'ensemble des conseillers présents approuvent donc l'augmentation des tarifs telle que présentée.

2- Marché public : Travaux assainissement Tranche 1-Selection des offres

L'appel d'offres pour la 1ere tranche des travaux d'assainissement concernant la réhabilitation du réseau (sur Chemin du Dick, rue de l'Abreuvoir , rue du Petit Pré et une partie de la Rue des

Rivières), s'est terminé le 4 avril dernier. 3 entreprises ont répondu à cet appel d'offres sur 14 téléchargements du Dossier de Consultation des Entreprises.

Les coûts étant en moyenne 7% à 10% supérieurs aux estimations du Maître d'œuvre, ce dernier a lancé une phase de négociation aux termes de laquelle nous avons reçu un rapport final. Le Cabinet est venu le présenter le mercredi 4 mai au Comité de Pilotage.

Une présentation de ce rapport et des conclusions du Comité de Pilotage seront projetées au Conseil Municipal.

Pour rappel, selon le calendrier du cabinet OCEAM, voici les plannings prévisionnels de la tranche de travaux de réhabilitation :

POUR LE MARCHÉ PUBLIC ET LA SÉLECTION DES OFFRES

	DATE PREVISIONNELLE	DATE REALISATION
Lancement Appel d'offre	14 Mars	14 mars
Réponse Appel d'offre	4 avril	4 avril
Analyse des offres	05 au 11 avril	05 au 11 avril
Négociation	12 au 19 avril	12 au 19 avril
Attribution du marché de travaux	29 avril	9 mai

Il faudra donc estimer un décalage de 10 jours sur le planning suivant établi au mois de février , soit une fin de travaux au 23 juillet :

POUR LES TRAVAUX

	DUREE	DATE PREVISIONNELLE
Période de préparation	4 semaines	2 au 27 mai
Début des travaux	-	30 mai 2022
Travaux Préparatoires	1 semaine	Du 30 mai au 3 juin
Travaux en Tranchée	3 semaines	Du 7 au 24 juin
Gainage collecteurs(135 m/j)	1.5 semaine	Du 20 au 29 juin
Gainage banchements(25m/j)	1.5 semaine	Du 30 juin au 8 juillet
Réhabilitation des regards (5u/J)	4 jours	Du 4 au 8 juillet
Réfection de chaussée+finitions	3 jours	Du 11 au 13 juillet

Mme le Maire proposera, au terme de cette présentation, de valider le choix du Comité de Pilotage , afin de pouvoir engager les travaux le plus rapidement possible.

Après plusieurs échanges, les conseillers s'accordent pour valider le choix du Comité de Pilotage à savoir la Variante imposée n°2 et la proposition du Groupement ATEC-SARC SAS.

3- Marché public : Révision du PLU – sélection du Cabinet

L'appel d'offres pour la Révision du PLU a été lancé le 10 mars et s'est achevé le 11 avril.

Le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) a été téléchargé 5 fois , mais seulement deux offres ont été déposées.

Le comité de pilotage s'est réuni le 25 avril dernier pour effectuer une sélection et en présente les développements et les conclusions au conseil municipal.

Un tableau de notation a été rempli qui attribue un classement aux deux cabinets.

Après présentation de ces éléments, Mme le maire propose au conseil de désigner un cabinet d'étude pour lancer au plus tôt l'étude.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal valide le choix du Comité de Pilotage en sélectionnant le cabinet OUEST AM.

4- Emprunt Budget Assainissement-Financement des travaux

Comme voté lors du Conseil municipal du 22 mars dernier, un emprunt de 150 000 euros a été décidé lors du vote du Budget.

En effet, cet emprunt nous permettrait de garder des réserves budgétaires en fonctionnement en cas de problèmes sur les réseaux au cours de l'année.

Une proposition est présentée au Conseil de la part de la Banque des Territoires, établissement bancaire spécialisée dans le prêt aux collectivités.

Ligne du Prêt : Aquaprêt
Montant : 150 000 euros
Durée de la phase de préfinancement : de 3 à 12 mois (période entre le débloqué des fonds et le paiement de la 1ère échéance)
Durée d'amortissement : 15 ans
Périodicité des échéances : Trimestrielle
Taux d'intérêt annuel fixe : 1,76 %
Amortissement : trimestrielle (2847 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil valide cette proposition.

5- Tarifs Marché Alimentaire saison 2022

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'il faut statuer chaque année sur les tarifs du Marché.

Les tarifs actuels sont les suivants :

TARIFS (DU 1^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE)

Emplacement sans électricité	1.20 € le mètre linéaire
Emplacement avec électricité	1.60 € le mètre linéaire

Mme le Maire propose au Conseil de statuer s'il souhaite oui ou non maintenir ces tarifs ou les faire évoluer.

Plusieurs conseillers interviennent pour dire qu'il s'agit d'un petit marché avec peu de commerçants et qu'il faut faire le maximum pour les préserver.

Ainsi il est décidé de maintenir les tarifs tels quels.

La séance est levée à 22h15.

-Prochain Conseil Municipal le 13 Juin 2022-